

1830

**EXTRAIT***Du Régistre de la Société Ecclésiastique de St. Michel.***PROCES-VERBAL***Du Bureau ordinaire tenu aux Trois-Rivières, 1 Septembre 1830.*

**L**E PREMIER SEPTEMBRE MIL HUIT-CENT-TRENTE, en conséquence d'une Lettre Circulaire écrite à Messrs. les Procureurs par le Secrétaire de la Société, en date du 1er. Juillet, même année, par ordre de Monseigneur le Président, convoquant leur Bureau ordinaire au Presbytère des Trois-Rivières, se sont assemblés Messrs. Deguise, L. Cadieux, Vicaires Généraux, Ant. Girouard, C. D. Dénéchaud, Ant. Bedard, J. Bte. Perras, L. J. Desjardins, Jean Raimbault, et Bonav. Alinotte, en présence desquels Monseigneur le Président a ordonné la lecture du Procès-verbal du Bureau de l'année précédente, laquelle étant faite il a exhibé les formules d'aggrégation de Messrs J. Bte. Potvin Curé de Ste. Croix ; Chs. Cazeau et B. H. Marcotte, Chapelains ; Benj. Desrochers, Frs. X. Brunet, Joachim Boucher, Jos. Laberge, Frs. Magl. Turcot, Jacq. Janvr. Vinet, Aug. Tessier, Chs. Dion, Vicaires ; lesquels ont été admis pour membres de la Société.

Résolu :

1°. Que Mgr. le Président soit autorisé à subvenir aux besoins de Mr. Mercure, Prêtre de la Société, pendant son infirmité, jusqu'au prochain Bureau.

Le Trésorier a fait recette de la somme de	- - - -	£ 380	9	0/2
Laquelle ajoutée à ce qu'il y avoit en caisse	- - - -	£ 664	16	3
forme la somme totale de	- - - -	£ 1045	5	3/2
La dépense de l'année est de	- - - -	£ 288	16	7
De sorte qu'il reste en caisse	- - - -	£ 756	8	8/2

2°. Qu'une somme de £ 25 soit allouée à Mr. Coyteux Prêtre infirme.

3°. Qu'une somme de £ 30 soit donnée à Mr. le Missionnaire de Drummondville pour l'aider dans la desserte des postes qui lui sont confiés.

4°. Qu'une somme de £ 10 soit remise à Mr. le Missionnaire de Drummondville pour être par lui employée à pourvoir des ornemens nécessaires au service divin, les Chapelles de sa Mission.

5°. Qu'une somme de £ 25 soit accordée aux Dames Ursulines de Québec pour le soutien de l'école Irlandaise de leur Maison.

6°. Qu'une somme de £ 40 soit remise à Sa grandeur l'Evêque de Tennesse pour l'aider à faire visiter par un Missionnaire les Townships du District de Montréal.

7°. Qu'une somme de £ 25 soit allouée à Mr. le Curé de Sorel pour encourager l'établissement d'une école Anglaise dans le Bourg de William-Henry.

8°. Qu'une somme de £ 25 soit accordée à Mr. le Curé de la Petite Nation pour la bâtisse de la Chapelle de Grandville.

9°. Qu'une somme de £ 25 soit donnée à Mgr. le Coadjuteur pour l'impression d'un petit manuel de controverse et de prières en Français.

10°. Qu'une somme de £ 17 soit donnée au collège de St. Hyacinthe.

11°. Qu'une somme de £ 30.2 soit donnée pour aider la bâtisse du Séminaire de Nicolet.

12°. Que de ce jour et à l'avenir le plunitif ne sera signé que par le Président ou Vice-Président et le Secrétaire.

13°. Que Mgr. le Président soit autorisé à charger deux ou trois Membres de la Société, de rediger un extrait des règles en vigueur de la Société

Mgr. le Président profite de l'occasion de ce Bureau pour avertir Messrs. les Procureurs et les membres de la société que l'assemblée ordinaire aura lieu, amoins d'avis contraire, tous les ans le mercredi le plus près du 1 septembre.

Mgr. le Président ayant exhibé les réponses à sa circulaire proposant l'élection de douze Procureurs pour les six années suivantes, il en résulte que Messrs. Ant. Bedard, Deguise, Perras, Cadieux, Lamotte, Demers, Desjardins, Rabby, Manseau, Gaulin, Boucher, et Cooke sont élus Procureurs ; et que les douze qui ont réunis plus de suffrages après eux sont Messrs. Kelly, Rimbault, Viau, Dénéchaud, Girouard, J. B. Paquin, Migneau, P. Bourget, Al. Le François, Lacasse, J. Frs. Gagnon, Ml. Amiot.

FAIT et passé au Presbytère des Trois-Rivières, les jour et an que dessus et signé au Plunitif, lecture faite.

✠ BERN. CL. EV. DE QUEBEC, Président.

THOMS. COOKE Ptre. Secrétaire.

*COMPTE détaillé de la dépense de la Société pendant l'année 1829.*

Don à Mr. Coyteux - - - - -	£ 25. 0. 0
Pour le séminaire de Nicolet - - - - -	£ 14. 12. 1
Pour la tenue du Bureau - - - - -	£ 25. 0. 0
Pour Mr. le Missionnaire de Percé - - - - -	£ 15. 0. 0

£ 89. 12. 1

Cy contre	£ 89.12.1
Pour Mr. Chisholm - - - - -	£ 30.0.0
Au Missionnaire et chapelles de Drummondville -	£ 40.0.0
A l'Hopital Général, pour Mr. Fortin - - - -	£ 36.12.6
Pension de Mr. Fortin - - - - -	£ 28.6.4
A Mr. Loranger Junior - - - - -	£ 25.0.0
Pour la desserte des Townships du Dist. de Montréal	£ 25.0.0
Pour l'école Irlandaise des D. Ursulines de Québec	£ 12.0.0
Pour impression du Procès Verbal - - - - -	£ 2.5.8
	<hr/>
	£288.16.7

L'Extrait ci-dessus est certifié conforme en substance au plumitif et au compte de Mr. le Trésorier, y annexé ce 4 Septembre 1830.

*Hooker P. D. L.*

